

BARÈME D'HONORAIRE DE L'AGENCE

TRANSACTIONS

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Prix du bien	Honoraires (TTC)
Minimum	6.000 €
Jusqu'à 119.999 €	8 %
De 120.000 à 219.999 €	7,5 %
De 220.000 à 299.999 €	7 %
De 300.000 à 399.999 €	6,5 %
De 400.000 à 499.999 €	6 %
A partir de 500.000 €	5,5 %